

Assemblée-générale du CEMMC, du 04 septembre 2024

Présents : Inès Arnaud, Judith Bonnin, Nicolas Champ, Philippe Chassaigne, , Jean-Charles Daumy, Clément Desgrange Alexandre Fernandez, Clément Ferrier Michel Figeac, Eugénie Galasso, Olga Gilles-Belova, Aubin Gonzalez, Stéphanie Lachaud, Stéphanie Le Gallic, Caroline Le Mao, Lucas Lopez, Corinne Marache, Philippe Meyzie, Clément Monseigne, Jean-Pierre Moisset, Dominique Pinsolle, Clément Piquet, Pauline Romary, Éric Suire, Nathalie Szczech, Allan Tissot, Bernard Traimond, Antoine Weidmann.

La séance est ouverte à 13 h 30 par Caroline Le Mao et Corinne Marache, co-directrices du CEMMC.

- **Le premier point à l'ordre du jour concerne le renouvellement du conseil scientifique.**

En raison des récentes élections, des postes étaient à renouveler au CS

Deux candidatures ont été reçues : celle de Philippe Chassaigne pour le collège de rang A et Inès Arnaud pour le collège des doctorants. Un siège de rang A en contemporaine et un siège de doctorant). Ont été reçues les candidatures de P Chassaigne et I Arnaud.

Pour l'élection du collège de rang A, Philippe Chassaigne précise qu'il ne prend pas part au vote. Il est élu à l'unanimité.

Pour le collège des doctorants, Inès Arnaud précise qu'elle ne prend pas part au vote. Elle est élue à l'unanimité.

Le CS est désormais composée de :

Rang A :

- Caroline Le Mao, Pr Moderne (membre de droit)
- Corinne Marache, Pr Contemporaine (membre de droit)
- Alexandre Fernandez, Pr Contemporaine
- Christophe Lastécouères, Pr Contemporaine
- Eric Suire, Pr Moderne
- Laurent Coste, Pr Moderne
- Marguerite Figeac, Pr Moderne
- Philippe Chassaigne, Pr Contemporaine

Rang B :

- Aubin Gonzalez, MCF contemporaine
- Dominique Pinsolle, MCF contemporaine
- Guillaume Hanotin, MCF Moderne
- Nathalie Szczech, MCF Moderne
- Stéphanie Lachaud, MCF Moderne
- Stéphanie Le Gallic, MCF contemporaine

Collège des doctorants :

- Clément Desgranges
- Eugénie Galasso
- Inès Arnaud

Membres extérieurs :

- B. Olive
- Véronique Pisani

- **Le deuxième point à l'ordre du jour concerne le planning des échéances pour l'année 2024-25.**

Caroline Le Mao et Corinne Marache présentent le calendrier prévisionnel des assemblées générales du laboratoire :

La 1^{ère} assemblée générale est prévue pour le 7 janvier à 15 h 30 ce qui tombe sur la semaine des examens ; en annonçant cette date à l'avance, les co-directrices espèrent que cela permettra à chacun de prévoir ses absences et ses remplacements aux surveillances.

La 2^e assemblée générale est prévue le mardi 8 juillet.

Les dates des différents conseils scientifiques ont également été fixées. Caroline Le Mao et Corinne Marache rappellent que ces échéances concernent les membres du conseil scientifique mais aussi chacun des membres du laboratoire puisque c'est à ce moment que sont validées les différentes demandes financières. Ces CS auront lieu en visio et mensuellement. Ils seront l'occasion de faire le point sur les échéances (date des AAP internes, régionaux, contrats doc etc.), de transmettre les informations communiquées à la CDUR etc. Il s'agira aussi de statuer sur les demandes. En l'absence d'éléments à traiter, la direction se réserve la possibilité d'annuler la réunion.

Caroline Le Mao présente ensuite les dates des différents conseils scientifiques :

- Jeudi 19 sept. 17h30
- Mardi 22 oct. 17h30
- Lundi 18 nov. 17h30
- Mardi 17 déc. 17h30
- Mardi 7 janv 14h30
- Jeu 13 fev. 17h30
- Mardi 18 mars 17h30
- Mardi 15 avril 17h30
- Merc 21 mai 17h30

Corinne Marache rappelle qu'il est nécessaire de faire remonter les demandes de financement au plus tard 48 h avant le conseil scientifique.

- **Le troisième point à l'ordre du jour concerne les demandes de financement :**

Caroline Le Mao et Corinne Marache présentent tout d'abord les demandes qui ont déjà été acceptées par le conseil scientifique :

- Colloque Flaran 2024 : subvention actée.
- Septembre 2024 : Atelier doctoral UBM/UPB, Ane Pablos Miren, 750 € actés, demande de 250 € ; demande accordée d'ores et déjà car la journée a lieu les 16 et 17 sept.
- 02/10/2024 : Journée d'études d'agrégation, histoire moderne et contemporaine (C. Marache, M. Figeac), acté 500 €, possible subvention complémentaire.

- 16-18/10/2024 : Colloque « Les chemins de l’émancipation ? » (C. Marache et al.) 300 € versés.
- Octobre 2024 : Colloque Mer et Noblesses (C. Le Mao / J.-C. Daumy) ; dépenses en cours
- Décembre 2024 : Journées d’études doctorales UBM/CEMMC-UPV (L. Coste)
- Frais de mission E. Suire
- Frais de mission et colloque A. Weidmann : forfait de 300 €
- Frais de mission et colloque L. Lopez : forfait de 300 €
- Aide à la publication Michel Figeac (dir.) : 1500 € demandés
- Aide à la publication : F. Knittel, S. Lachaud, C. Marache (dir.), *Sciences, techniques et agriculture des Lumières au XX^e siècle*, collection « théa », 750 € demandés
- Aide à la publication : X. Cochard, *Sur la Terre comme au Ciel ? Eschatologie catholique et sécularisation en France (XVIII^e-XIX^e siècle)*, collection « identités religieuses », 750 € demandés

Corinne Marache estime que le reliquat sur le budget du CEMMC représente actuellement entre 15 000 et 18 000 euros. Cette somme doit être engagée avant la mi-novembre et les demandes de financement doivent être formulées le plus tôt possible. Il est rappelé que les délais doivent être anticipés. Ainsi, toute commande de livre en France suppose un délai minimum d’un mois entre la commande et la livraison ; or le paiement ne peut être fait qu’à livraison. Pour les missions, il est possible de commander dès maintenant des billets de transport, puisqu’ils sont payables immédiatement, mais il n’est pas possible de réserver hôtels et repas.

- **Le quatrième point à l’ordre du jour concerne la préparation du budget 2025.**

Corinne Marache invite les membres du CEMMC à commencer à réfléchir d’ores et déjà aux dépenses qu’ils souhaitent engager pour l’année à venir, afin de les faire remonter pour début décembre. Un calendrier des dates butoirs pour la préparation du budget 2025 doit être prochainement communiqué par l’établissement. Il est demandé aux membres du CEMMC de transmettre avant les vacances de Noël, pour la mi-décembre au plus tard les projets d’événements, missions, publications etc., en précisant si possible de quel axe du laboratoire ils relèvent. Avant de fixer une date, les membres sont invités à consulter le calendrier partagé (voir ci-dessous).

- **Le cinquième et dernier point à l’ordre du jour concerne la mise à jour du carnet hypothèses.**

Caroline Le Mao et Corinne Marache présentent le nouveau calendrier partagé qui regroupera les différents événements prévus. L’idée est de présenter une vision claire et synthétique de l’activité du centre, pour permettre notamment aux membres du CEMMC de se coordonner afin d’éviter que des événements scientifiques se chevauchent.

Caroline Le Mao présente ensuite le travail de mise à jour qui va être mené sur la page des publications. Cette tâche a été confiée à Mme Christelle Boisbineuf, doctorante au CEMMC, ce qui a permis d'utiliser une masse salariale qu'il fallait engager pour septembre. Mme Boisbineuf assurera un travail de vacations pour le CEMMC, dans la continuité de son activité professionnelle, en transformant en profondeur la page des publications avec l'objectif d'y faire figurer l'ensemble des colloques et ouvrages publiés au CEMMC.

Caroline Le Mao fait aussi appel aux membres du CEMMC pour l'actualisation des fiches personnelles qui parfois ont été oubliées depuis un certain temps. Lorsque des recherches sont effectuées, le CV du carnet hypothèses apparaît souvent dans les premiers résultats ce qui justifie l'utilité de ces fiches en ligne. Une fois à jour, ces fiches seront la base d'un travail réalisé via des vacations. Le projet est de former un étudiant avec l'aide du SCD, pour qu'il travaille à l'implémentation dans HAL des références des chercheurs du CEMMC. Grâce à ce travail, il ne sera plus nécessaire de produire manuellement une bibliographie du CEMMC lors du prochain rapport pour l'HCERES ; il suffira de l'éditer depuis HAL.

Caroline Le Mao et Corinne Marache présentent ensuite la nouvelle rubrique « informations pratiques », qui comprend notamment le calendrier partagé, ainsi que le formulaire pour les ordres de mission.

Sur ce point, Corinne Marache rappelle que pour toute mission recherche, un ordre de mission doit être demandé auprès de Mme Laurent-Boulangé ; il suffit pour cela d'envoyer les détails de la mission ainsi que les justifications à Mme Laurent-Boulangé qui se chargera d'éditer l'ordre de mission. En revanche, s'il s'agit d'une mission pédagogique, ou nécessitant une autorisation d'absence (cours à remplacer), il faut bel et bien déposer un ordre de mission à l'UFR via un formulaire (disponible en téléchargement à la rubrique information pratiques). Corinne Marache rappelle qu'il est impératif de réaliser un ordre de mission en amont de tout déplacement afin d'être couvert. Caroline Le Mao rappelle aussi que les ordres de mission doivent être créés en amont de toute demande de financement.

Aubin Gonzalez demande ce qu'il en est des autres types de mission. Il prend le cas d'un collègue qui l'invite à assurer une séance dans une autre université. Caroline Le Mao répond que dans ce cas c'est l'UFR qui se charge de l'ordre de mission.

Eugénie Galasso suggère d'ajouter le logo du CEMMC en HD sur le site afin que les membres du centre puissent l'utiliser. Caroline Le Mao et Corinne Marache souscrivent à cette idée.

Étant donné qu'il n'y a pas de questions supplémentaires, les co-directrices lèvent la séance.